

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le vingt-deux mars deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Madame Sophie GILLOT, 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT (arrivée à 19 heures 15), Monsieur Frédéric DUBOIS, Monsieur Sébastien FOULONNEAU (arrivée à 20 heures 05), Madame Jennifer GODIN (arrivée à 19 heures 30), Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS (arrivée à 19 heures 25), Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur le Maire, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN ayant donné pouvoir à Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Thierry MARQUIS ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING et Madame Louise MOREAU

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Madame Christelle ESNAULT, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Frédéric DUBOIS

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	21
Votants	23

DCM n°056/2023 - 7.1.6**Tarifs communaux à compter du 1^{er} avril 2023 - cimetières communaux**

Rapporteur : Madame GILLOT

Lors de la réunion de la commission communale patrimoine le 22 février 2023, il a été présenté deux documents aux élus présents, à savoir :

- un tableau relatif à l'évolution des tarifs applicables dans les cimetières communaux vallonnais depuis le 1^{er} janvier 2019, date d'harmonisation desdits tarifs ;
- une synthèse établie en octobre 2022 des tarifs pratiqués sur les communes du Pays d'Ancenis.

Pour rappel, il a été décidé, par délibération numéro 154/2020 en date du 21 juillet 2020, de mettre en place, à compter du 1^{er} août 2020, des tarifs pour l'achat de concessions avec caveau.

Considérant l'avis favorable unanime formulé par les membres de la commission communale patrimoine réunis le 22 février 2023 à la proposition ci-dessous,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale patrimoine le 22 février 2023 ;

- **ARRÊTE** comme suit les tarifs 2023 pour les cimetières communaux à compter du 1^{er} avril 2023 :

Cimetières communaux	Tarifs à compter du 1^{er} avril 2023
Concession funéraire adulte 15 années (2 m ²)	200,00 euros
Concession funéraire enfant 15 années (1 m ²)	100,00 euros
Concession funéraire adulte 30 années (2 m ²)	300,00 euros
Concession funéraire enfant 30 années (1 m ²)	150,00 euros
Concession funéraire adulte avec caveau deux places - 15 années (2m ²)	1 500,00 euros
Concession funéraire adulte avec caveau deux places - 30 années (2m ²)	1 600,00 euros
Concession funéraire adulte avec caveau trois places - 15 années (2m ²)	2 080,00 euros
Concession funéraire adulte avec caveau trois places - 30 années (2m ²)	2 180,00 euros
Columbarium 15 années	306,00 euros
Columbarium 30 années	510,00 euros
Terrain avec cave-urne fournie 15 années	306,00 euros
Terrain avec cave-urne fournie 30 années	510,00 euros
Plaque cave-urne	A la charge des familles
Plaque cinéraire avec gravure (columbarium et jardin du souvenir)	100,00 euros

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 11 avril 2023

Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU



Le secrétaire de séance,
Frédéric DUBOIS



Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
ID : 044-200078079-20230328-DCM056_2023-DE